



POLITIQUE

DES ARTS ET DE LA CULTURE

DE PERCÉ

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE	4
REGARD SUR PERCÉ	6
DÉFINITION DE LA CULTURE ET VISION	10
POSITIONNEMENT ET PRINCIPES DIRECTEURS	12
AXES ET ORIENTATIONS	14
AXE 1 L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle	18
AXE 2 L'affirmation de l'identité culturelle	22
AXE 3 Le soutien à la création et à ses manifestations	26
RÔLE, REMERCIEMENTS, CONSEIL MUNICIPAL, RÉFÉRENCES	30
COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE	31

Note
Dans ce texte, Percé désigne l'ensemble du territoire de la ville : Val-d'Espoir, Cap-d'Espoir, Anse-à-Beaufils, Percé, Cannes-de-Roches, Coin-du-Banc, Bridgeville, Barchois, Belle-Anse, Pointe-Saint-Pierre, Saint-Georges-de-Malbaie et Bougainville. La forme masculine est utilisée dans le but d'alléger le texte.

MESSAGE DU MAIRE

Au terme d'une période de réflexion et de consultation, la Ville de Percé se dote, par la présente, d'un document qui définit les principales orientations de sa politique en matière de culture. Cette politique culturelle s'avère un outil de développement au service de l'ensemble de la communauté. Par ce moyen, tous et chacun disposent d'un même guide d'intervention pour l'organisation du secteur culturel et la consolidation des liens entre les organismes culturels, les citoyens, les artistes et la Ville. Grâce à l'implantation de cette politique, les enjeux du secteur culturel seront désormais intégrés dans l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et touristiques.

En harmonie avec les objectifs de l'entente pour la protection de l'arrondissement naturel et le plan de développement touristique de Percé, la politique culturelle s'articule autour de trois axes prioritaires : l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle, l'affirmation de l'identité culturelle et le soutien à la création et à ses manifestations. Le plan d'action vient concrétiser les orientations de la présente politique en proposant un grand nombre de projets rassembleurs. Cependant, la contribution de tous, citoyens, organismes, institutions, gens d'affaires, artistes et artisans, s'avère indispensable à la réalisation de ce grand projet collectif.

Parmi tous les épisodes et les personnages qui ont marqué l'histoire culturelle de Percé, le dépôt de cette première politique est sans contredit une étape marquante pour redonner du tonus à une vie culturelle qui a été, il faut bien se l'avouer, plutôt négligée au cours des dernières années. C'est donc avec un immense plaisir et les yeux rivés vers l'avenir que je vous présente la POLITIQUE DES ARTS ET DE LA CULTURE DE PERCÉ. Je tiens à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce document et plus particulièrement les membres du comité de travail de cette politique qui ont donné de leur temps et partagé leur talent sans compter, soutenus par notre infatigable agente de développement culturel, madame Louiselle La Brie. La qualité du document final fait foi de leur détermination et de leur engagement profonds à défendre et à faire rayonner leurs passions que sont les arts et la culture. Et pour cela, nous sommes très reconnaissants.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Le maire,

Denis Cain



Photographie du peintre Robert Pilot (1898-1967) dans l'anse-du-Nord à Percé, auteur non identifié, épreuve argentique, vers 1937, Percé, Archives publiques du Canada.

REGARD SUR PERCÉ



« À Percé s'arrêtent et séjournent le peintre et le poète en quête d'inspiration, l'intellectuel surmené qui cherche du repos, le convalescent pâli et tout simplement le voyageur sensible à la beauté. »

Antoine Bernard, *La Gaspésie au soleil*

Du côté de la Gaspésie, dont le caractère dramatique est attesté par la splendeur d'une nature des plus sauvages, se terre un coin de pays à nul autre pareil, un éden marin : Percé. Diverses formations géologiques de plus ou moins quatre cent millions d'années, comme l'atteste la présence de fossiles de l'époque dévonienne, particularisent la silhouette de ce site. La mer, les baies, les falaises, les anses, les monts et les plages y alternent en un étrange décor de théâtre qui s'offre, en arrière-plan, une île, refuge de fous de Bassan et, pour avant-scène, un rocher aussi étonnant que fascinant et dont la caractéristique d'être percé a donné naissance au toponyme actuel du lieu. Une nature aussi grandiose s'avère une indéniable source d'inspiration et prédestine cette contrée à une importante vocation artistique et à devenir un pôle culturel privilégié.

Dès le quatorzième siècle, la région, habitée par les Micmacs, est visitée par les pêcheurs basques, bretons et normands, espagnols et portugais. Elle est initialement connue sous la désignation de *Cap-de-Pratto*, ainsi vraisemblablement nommée dès 1527 par l'expéditeur anglais John Rut, désignation adoptée par Jacques Cartier en 1534. La présence d'un rocher troué, immortalisé par une légende aujourd'hui plus que centenaire, n'est évoquée qu'en 1603 par Samuel de Champlain qui utilise une dénomination attribuée par les pêcheurs et que perpétue, vers 1689, le titre de la plus ancienne illustration connue de ce coin de pays : *La Rade de l'Isle Percée*.

Sous le régime français, Nicolas Denys de la Ronde échoue dans ses tentatives d'installations d'établissements permanents de pêche à la morue. En 1659, François de Montmorency Laval, évêque de Québec, y fait escale et administre le sacrement de confirmation à 140 personnes dont 55 Micmacs. Une première chapelle est érigée en 1683 par le récollet Didace Pelletier. Dès la conquête anglaise, certains capitaines de vaisseaux ou cartographes au talent éprouvé brosent divers croquis des lieux qui contribuent dès lors à faire connaître l'endroit.

Vers 1777, la population compte une centaine d'habitants, certains venus de l'Acadie, auxquels s'ajoutent plus de 400 travailleurs saisonniers d'origine anglo-normande. En provenance de l'Île Jersey, c'est en 1781 que la compagnie Charles Robin s'installe dans l'anse-du-Sud; plus tard, la LeBouthillier Brothers est présente à l'Île Bonaventure. Le commerce avec, entre autres, les Antilles, le Portugal et l'Italie, fait de Percé vers la fin du dix-neuvième siècle la capitale de la pêche à la morue en Gaspésie.

L'édification d'une première église anglicane remonte à 1820. C'est en 1850 qu'apparaît pour la première fois l'appellation de *Percé*. Et c'est en 1860 qu'est fondée la paroisse Saint-Michel de Percé. D'inspiration byzantine et romane, l'actuelle église de Percé est construite en grès local par l'architecte Joseph Venne, à partir de 1900. Avec l'arrivée de plusieurs Loyalistes assurés d'obtenir certains privilèges, on construit un palais de justice à Percé dès 1861. Vers 1880, le peintre américain, Frederick James, érige au sommet du cap Canon une villa, à la fois résidence et atelier, fréquentée par de nombreux artistes américains.

Ce n'est qu'en 1929 qu'une route carrossable permet aux visiteurs de se rendre à Percé. S'amorce alors une véritable ère qui conduira à un authentique âge d'or artistique de Percé avec le séjour de nombreux peintres, romanciers, poètes, photographes, essayistes, géologues, ornithologues d'ici et d'ailleurs et dont les travaux tiennent lieu de véritables panégyriques de cette contrée devenue mythique.

Originaire de Québec, le journaliste Auguste Béchard occupe le poste de maître d'école du premier établissement primaire catholique bâti en 1839 pour Percé qui en comptera jusqu'à huit : entre autres, ceux du Cap Blanc, du chemin d'Irlande, des Caps, du Cap Rouge et de Cannes-de-Roches. L'année 1882 marque l'ouverture de la première école protestante. En 1912, l'administration de l'Académie commerciale, également pensionnat de garçons, est confiée aux Frères de la Croix. Le bâtiment devient toutefois rapidement une salle paroissiale.

La splendeur du paysage, la quiétude des lieux, l'attrait d'une pêche artisanale, le cachet d'une architecture traditionnelle typique conférant au lieu un charme irrésistible, la présence d'artistes et de plus en plus de visiteurs étrangers, le confort de chics établissements hôteliers (le Percé Rock House, Au Pic de L'Aurore), le pittoresque de coquettes pensions de famille, tout confirme l'implantation d'une vocation touristique. Édouard Montpetit, Henri Bourassa, Pierre Dansereau, Henriette Dessaulles découvrent le charme de Percé, devenue destination estivale de prédilection, avec rendez-vous à l'heure du thé chez Aldège Éthier ou chez Eugénie Ranger. Lors de la deuxième guerre mondiale, le célèbre écrivain français, André Breton, puise dans la splendeur de Percé la source d'inspiration d'*Arcane 17*, oeuvre majeure de la pensée surréaliste. En 1944, année de la construction d'une modeste chapelle à Cannes-de-Roches, les Religieuses de la Présentation gèrent un couvent pour jeunes filles.



Alberto Tommi et Suzanne Guité fondent un centre d'art

En 1956, Alberto Tommi et Suzanne Guité fondent un centre d'art dans la grange de l'ancienne compagnie Charles Robin : théâtre, galerie d'art, cinéma et ateliers de peinture, de ballet, de modelage et de sculpture. Animé par sa fondatrice, le Centre d'art de Percé accueille pendant plus de vingt ans de nombreux Gaspésiens et visiteurs qui y découvrent les plus grands noms de la chanson québécoise. À l'Auberge du Gargantua, Ginette et Pierre Péresse accueillent leurs premiers clients en 1959.

Percé n'échappe pas à la vague beatnik et connaît vers 1968 tous les soubresauts de la contre-culture internationale. L'auberge de la Maison du Pêcheur devient le quartier général du Front de Libération du Québec. Percé accède au rang de ville en 1971, avec l'annexion des municipalités de Cap-d'Espoir, Bridgeville, Barachois et Saint-Georges-de-Malbaie ainsi que du territoire de Val-d'Espoir.

L'expropriation de l'Île Bonaventure contraint en 1972 l'artiste Kittie Bruneau à y abandonner son atelier-résidence et, entre autres, Sidney Maloney et Lyse DeGuire à déménager leurs pénates à Coin-du-Banc où leur courage et leur ténacité façonnent l'âme d'une charmante auberge.

La capitale touristique de la Gaspésie a pour nom Percé. L'indéniable enchantement de ce coin de pays a incité, le 25 juillet 1973, le ministère des Affaires culturelles du Québec à déclarer *arrondissement naturel* le secteur entre Cannes-de-Roches et le cap Blanc.

Créé en 1983 à l'initiative de Jean-Louis Lebreux, le Musée Le Chafaud oeuvre à la défense et à l'illustration de Percé, source d'inspiration d'une prodigieuse création artistique à l'échelle internationale. Ce premier véritable musée d'art en Gaspésie permet à la population de découvrir et d'apprécier en autant de premières régionales une sélection d'oeuvres en étroite relation avec Percé, entre autres, celles de Jean-Paul Riopelle, Françoise Sullivan et René Derouin, trois récipiendaires du Prix Paul-Émile-Borduas, soit la plus grande distinction offerte en art par le gouvernement du Québec.

La marche au rocher Percé et l'excursion en bateau du côté du sanctuaire des fous de Bassan figurent au premier rang des activités estivales. Le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé a été créé en 1985.

Val-d'Espoir transforme son ancienne coopérative agricole en entreprise d'économie sociale et collabore à la création du Centre d'interprétation et de formation agroécologique par Gaétane Mauger qui, dès 1996, travaille avec la collectivité à une renaissance de l'agriculture artisanale conduisant à la création des Bio-Jardins Rocher-Percé. Le val s'affiche grâce à une troupe de théâtre et réalise de nombreuses peintures murales qui ornent par intermittence les façades de certaines demeures.

En 1998, un groupe de 49 Gaspésiens décide de transformer la vieille usine de l'Anse-à-Beaufils en un havre touristique. Sous un même toit se retrouvent, entre autres, un café, une salle de spectacles, des ateliers, une salle d'exposition et un studio d'enregistrement. Tout près de là, dans l'ancien magasin général de la compagnie Robin, Jones & Whitman, datant de 1928, les animateurs, sous l'égide du propriétaire Rémi Cloutier, offrent une judicieuse mise en valeur d'un moment d'histoire locale. Un peu partout sur le territoire de Percé, à l'instar de Rachel et Ulysse Marion, de plus en plus de créateurs, entre autres, Louise-Hélène Ayotte, Donald Cahill et Renée Clavet, ouvrent leur atelier-galerie à la formation et à la diffusion artistique. Depuis 1994, la *Semaine des arts et de la culture à l'école* connaît dans les établissements d'enseignement primaire de Percé un large intérêt.

Le 16 septembre 1998, la Ville de Percé dévoile ses armoiries officielles homologuées par l'Autorité héraldique du Canada.

L'École internationale d'été de Percé, aménagée dans la Villa Frederick-James acquise par l'Université Laval, permet depuis 2002 de dispenser une formation de plus en plus appréciée en aménagement, architecture et arts visuels, ainsi qu'en philosophie.

Parmi tant d'autres, ils ont pour nom William Edmond Logan, géologue, Yvan Goll, poète, François Rozet, comédien, Hoyland Bettinger, peintre, Lida Moser, photographe, Séverin Langlois alias Ti-Lou, pêcheur, A. V. Seferovicz, peintre, Charles-Eugène Roy, prêtre, Abner C. H. Bisson, hôtelier, J.-A. Mireault, médecin, Owen Chicoine, peintre, Louise Pouliot, poète. Ils sont comme autant de figures d'artisans dont les faits et gestes témoignent d'un passé pittoresque, d'une tradition qui tient lieu d'héritage susceptible de générer pour ce site légendaire une vie artistique et culturelle d'autant plus excitante que valorisante!

Percé oblige!

Jean-Louis Lebreux

DÉFINITION DE LA CULTURE



La culture, c'est un acquis universel multidisciplinaire constitué de l'ensemble des réalisations du génie humain où tout individu, toute collectivité ou toute nation en quête de plénitude découvre la voie d'un certain épanouissement.

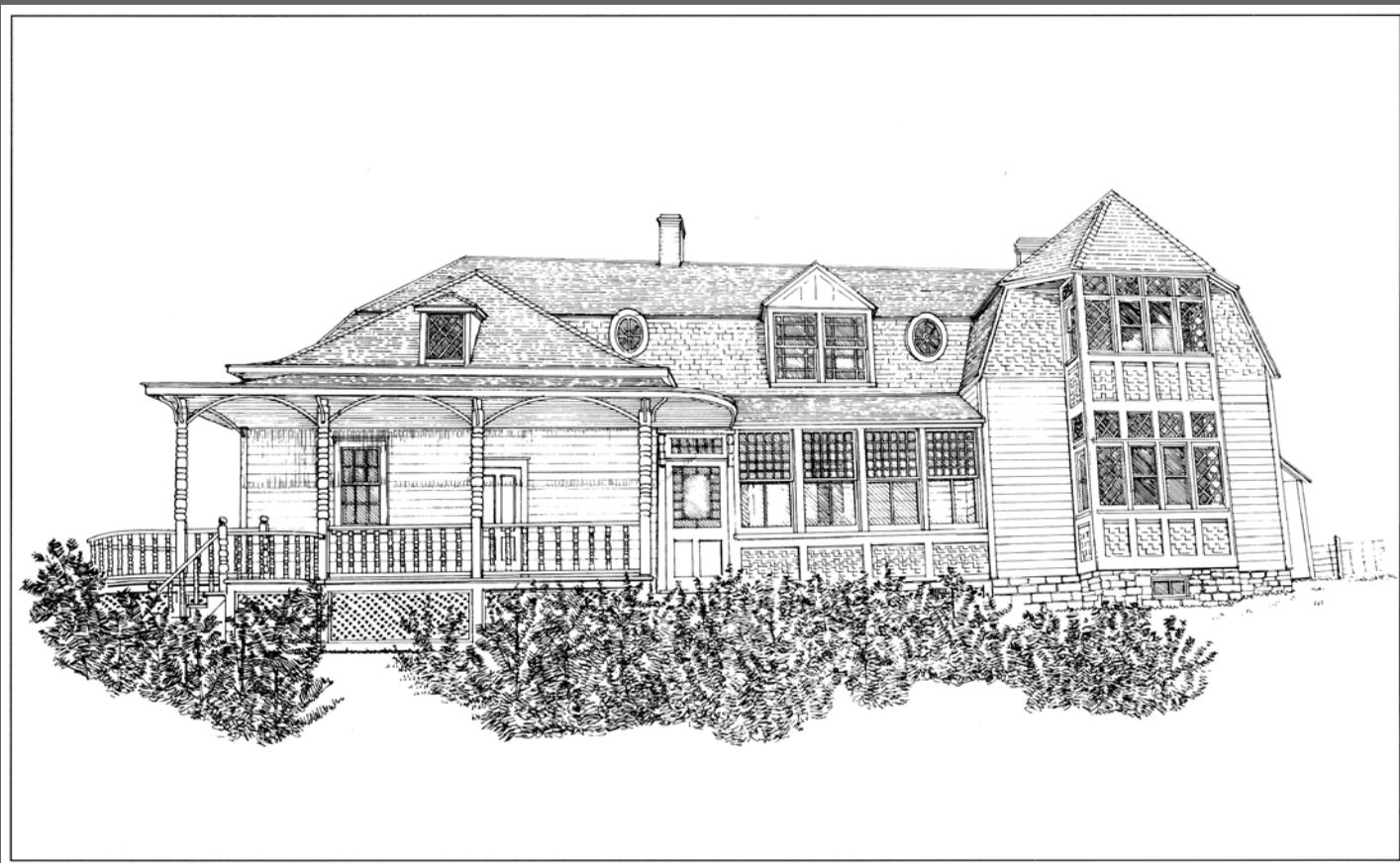
Jean-Louis Lebreux

Vision du développement culturel

Consciente de la splendeur d'un paysage aussi grandiose, fière de l'intérêt d'un passé qui a gratifié le milieu de ses titres de capitale, avisée de l'immense richesse d'un patrimoine artistique exceptionnel, Percé, héritière d'une réputation des plus prestigieuses, témoigne d'une détermination à demeurer au premier plan des localités privilégiant les activités à caractère culturel et manifeste un désir probant d'être chef de file des cités renommées pour la mise en valeur de leur vocation artistique. Un développement culturel de Percé apte à assurer la notoriété de ce site privilégié passe désormais par une mise en valeur de l'esprit du lieu à travers un éveil à la spécificité de l'endroit, par la sensibilisation à un éventail d'activités exclusives dont la très haute teneur contribue largement à maximiser l'intérêt des attraits pittoresques de la ville et par la reconnaissance de certaines réalisations de ses meilleurs artisans.

Une impérative vigilance à l'égard de la sauvegarde du patrimoine bâti s'impose et une nécessité de développer une architecture locale d'inspiration traditionnelle s'exprime. Le développement culturel de Percé intègre de manière inconditionnelle un souci permanent de préserver au plus haut point l'authenticité du cadre géographique afin d'éviter toute altération susceptible de porter atteinte au cachet qui en constitue le charme ou au caractère pittoresque de ce lieu béni des dieux.

Un véritable développement culturel de Percé s'inscrit dans l'accroissement de sa vocation artistique. Cette noble mission se trouve facilitée par l'existence d'un patrimoine artistique unique tant Percé demeure, au Québec, un site dont la magnificence a donné naissance à une prodigieuse floraison d'œuvres de maîtres à l'échelle internationale et qu'il importe de faire connaître, apprécier, conserver et de mettre en valeur *in situ*, pour le bien-être de ses citoyens d'aujourd'hui et de demain et pour l'enrichissement de ses visiteurs.



Harvey, Jacques, architecte, Villa Frederick-James, encre sur papier, 30 x 50 cm, 1997, Québec, Ville de Percé.



POSITIONNEMENT

Percé, devenue capitale touristique de la Gaspésie grâce à la splendeur de ses paysages et, jadis, capitale de la pêche à la morue, s'avère également capitale artistique de ce coin de pays tant le charme du lieu a été célébré par un nombre incommensurable d'œuvres d'art inspirées à une multitude d'artistes. De ce fait, il incombe à la Ville de tout mettre en oeuvre pour faciliter le développement artistique et culturel de Percé devenant ainsi une pierre angulaire et un phare de l'activité culturelle en Gaspésie.

La culture étant l'âme et la richesse d'une population, de tout temps les autorités civiles qui ont reconnu, soutenu et défendu les arts ont contribué à l'enrichissement culturel de leur cité et à l'épanouissement de leurs citoyens.

Consciente du rôle primordial de la mise en application de sa politique culturelle dans le développement actuel et futur de la ville, Percé en fait non seulement un outil privilégié, mais un guide pour l'assise de son identité.



PRINCIPES DIRECTEURS

- La culture définit l'individu et le milieu.
- La Ville doit favoriser l'accès du plus grand nombre possible de citoyens à la culture.
- Le sentiment d'appartenance à la communauté passe par la mise en valeur de son identité culturelle.
- L'autonomie de la création et la liberté d'expression constituent des valeurs fondamentales pour toute société démocratique.
- Les décideurs des milieux culturel, économique et social doivent travailler de manière concertée à la réalisation et au maintien d'une vie culturelle dynamique.
- Le développement culturel doit être structuré de façon à en garantir la pérennité.



Guité, Suzanne (1927-1981), *Conscience maternelle*, sculpture (détail), chêne, 115 x 45 cm, 1953, Percé, collection Tommi-Guité, photographie : Alain Lavoie, 1978, collection privée.



AXES ET ORIENTATIONS

PREMIER AXE D'INTERVENTION

L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle

Orientations

- Faciliter l'accès aux activités artistiques;
- Reconnaître l'importance du livre et de la littérature;
- Assurer et augmenter la visibilité des activités culturelles.

DEUXIÈME AXE D'INTERVENTION

L'affirmation de l'identité culturelle

Orientations

- Assurer la préservation et la mise en valeur du patrimoine;
- Reconnaître les créations originales comme l'expression de notre identité;
- Assurer la sauvegarde de l'esprit du lieu.

TROISIÈME AXE D'INTERVENTION

Le soutien à la création et à ses manifestations

Orientations

- Améliorer les conditions de pratique et de diffusion artistiques;
- Soutenir le développement des arts et des lettres;
- Favoriser la concertation, le partenariat et la collaboration entre les différents acteurs du développement.



Collin, Pascale (Cap-d'Espoir), dessin du Musée Le Chafaud, prisma color sur carton, 39 x 57,5 cm, 1996, Percé.



Cahill, Donald, *Percé, l'hiver*, huile sur toile, 2005.





AXE 1 L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle

Faciliter l'accès aux activités artistiques

Tel que déploré par plusieurs intervenants, on n'a pas su instaurer au Québec une culture de fréquentation des arts en général et des arts visuels en particulier. D'où la difficulté à fidéliser un public.

Pour que tous les citoyens aient accès aux activités culturelles, il faut tout d'abord un certain nombre d'infrastructures intermédiaires, entre le centre d'artistes et le grand musée, qui permettraient la coopération de tous les acteurs dans la réalisation de projets (expositions, événements, etc.). À cela doivent s'ajouter des équipements adéquats pour la création, la production, la diffusion et la formation.

Enfin, il faut favoriser la sélection d'activités étroitement liées au développement artistique et culturel de Percé et multiplier les occasions d'échanges entre les milieux artistique, communautaire et scolaire. Pour ce faire, l'information culturelle doit être disponible et l'offre d'activités variée, pour toutes les clientèles et à un coût accessible.

Pour augmenter l'accessibilité aux arts, nous devons :

- Favoriser l'amélioration et l'acquisition d'infrastructures et d'équipements culturels;
- Soutenir la diversification de l'offre d'activités de formation artistiques et culturelles pour la population locale;
- Encourager les échanges avec les citoyens et le milieu scolaire.

Reconnaître l'importance du livre et de la littérature

Le plaisir de lire débute avant même la lecture, au moment du choix du livre. Ensuite, c'est le choix d'un environnement : un lieu calme, clair et silencieux, telle une plage isolée... C'est aussi une position confortable, une ambiance chaleureuse afin qu'aucune contrainte ne puisse gêner l'évasion de l'esprit. Le plaisir de lire réside, entre autres, dans le pouvoir de l'écriture à nous faire voyager dans un monde parallèle, vers un imaginaire propre à chacun. C'est une échappatoire qui nous permet de découvrir des mondes différents de notre quotidien. La lecture élargit de ce fait notre champ de vision et nous transmet diverses émotions. Enfin, le plaisir ne s'achève pas avec la lecture, car il reste toujours une satisfaction et les échanges avec d'autres lecteurs...

« Voici à nouveau, perpendiculaire à la crête des vagues, à cette ligne pointillée à peine sinueuse au ras de l'eau que chaque jour reprennent à la file les chercheurs d'agates, le Rocher Percé lui-même, tel qu'il se découpe dans le cadre de nos fenêtres et que j'en emporterai très loin la vision. En le contournant tout à l'heure, je regrettais de ne pouvoir, de trop près, le découvrir dans son ensemble, et que des dispositions nouvelles de sa masse fissent surgir des images différentes de celle que je m'étais formée. »

André Breton, *Arcane 17*

Pour développer notre culture littéraire, nous devons :

- Faciliter l'accès pour tous aux bibliothèques et à leurs activités;
- Soutenir les activités et les interventions qui visent à développer ou renforcer les habiletés en lecture;
- Encourager les habitudes de lecture spécialement chez les jeunes.



AXE 1 L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle

Assurer et augmenter la visibilité des activités culturelles

Afin de rendre les productions et les lieux culturels plus accessibles, une première nécessité s'impose : s'assurer que les gens soient informés. L'information doit être omniprésente et les outils de communication se présenter sous diverses formes.

La mise en réseau et les échanges de connaissances et de savoirs, de même que la mise en commun des expertises et des outils de réflexion, sont essentiels aux arts : ils garantissent le rayonnement des œuvres et des artistes et le développement des publics dans un premier temps, ainsi que le rayonnement de la ville par la suite.

De plus, la qualité de l'événement, qui dépend en bonne partie de son originalité ou de son authenticité, permet de créer une image positive de la ville. Les citoyens sont fiers et, par conséquent, collaborent davantage au développement culturel. Comme dans de nombreux secteurs d'activités, le bénévolat apporte une contribution essentielle à la tenue d'événements culturels. On le sait, les organismes du secteur culturel fonctionnent d'abord grâce au temps et aux efforts généreusement consentis par des bénévoles.

Pour une meilleure visibilité des activités culturelles, nous devons :

- Stimuler l'implication de la population dans la vie culturelle par le soutien à l'information, l'animation et la diffusion;
- Développer des événements rassembleurs et de qualité pour la communauté;
- Favoriser le rayonnement culturel de la ville.



Ayotte, Louise-Hélène, « Varech », *Pêche aux crustacés*, huile sur toile, 24" x 18", Percé.



AXE 2 L'affirmation de l'identité culturelle

Assurer la préservation et la mise en valeur du patrimoine

Selon la Loi sur le développement durable, « Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent. »

« De plus, le patrimoine constitue une ressource fragile et non renouvelable que tout développement économique doit respecter pour qu'il serve à l'épanouissement social, culturel et économique de la ville. Il est un actif du développement de notre territoire.

Puisque le patrimoine attise le sentiment d'appartenance des individus, qu'il incarne une part importante de l'histoire des peuples et qu'il enrichit le cadre de vie des collectivités tout en lui conférant une identité unique, sa protection mérite d'être portée par les efforts de tous. » (1)

Pour adhérer à cette orientation, nous devons :

- Sensibiliser la population et les visiteurs à la valeur du patrimoine;
- Collaborer avec les regroupements et les organismes du secteur patrimonial;
- Contribuer à la mise en valeur des différents éléments de notre patrimoine.

Reconnaître les créations originales comme l'expression de notre identité

Lorsqu'on parle de patrimoine, on pense le plus souvent à l'architecture, mais c'est aussi la sculpture, la peinture, le vitrail, la musique, la littérature, le folklore, la langue... Le patrimoine artistique de Percé est très riche; pensons aux nombreuses œuvres réalisées par la sculptrice Suzanne Guité et son mari, le peintre Alberto Tommi, et à tous les artistes, auteurs ou cinéastes qui, en séjour de villégiature, ont été inspirés par ce lieu mythique. On dit d'ailleurs qu'un « lieu touristique serait attractif dans la mesure où un peintre, un écrivain, un poète, un orateur, un musicien, un photographe, l'aurait célébré au préalable » (2). N'est-ce pas là l'histoire de Percé?

La richesse d'une destination réside aussi dans son caractère authentique. L'authenticité représente ce qui est conforme à la vérité, à l'original; c'est le contraire de l'imitation. En tourisme, l'authenticité représente l'expression identitaire d'une population, d'un peuple. Ce désir de « vrai » prend de plus en plus d'importance aux yeux des touristes qui recherchent les œuvres des artisans et artistes de Percé. En fait, ils cherchent à découvrir des créations originales qui représentent notre culture, notre caractère unique... Ainsi, comme collectivité, nous sommes en droit de nous préoccuper des produits offerts aux visiteurs, car ils sont les reflets de notre identité.

Pour exprimer notre identité, nous devons :

- Appuyer la diffusion du patrimoine artistique;
- Favoriser la diffusion des créations locales authentiques;
- Soutenir l'insertion des produits artistiques et des manifestations culturelles dans l'offre touristique.



AXE 2 L'affirmation de l'identité culturelle

Assurer la sauvegarde de l'esprit du lieu

« L'esprit du lieu, c'est l'ensemble des éléments matériels (sites, paysages, bâtiments, objets) et immatériels (mémoires, récits oraux, documents écrits, rituels, festivals, métiers, savoir-faire, valeurs, odeurs), physiques et spirituels, qui donnent du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère au lieu. Précisons qu'un même lieu peut posséder plusieurs esprits et être partagé par différents groupes. » (3)

Pour assurer la sauvegarde de l'esprit du lieu, nous devons privilégier le critère d'authenticité et agir en continuité : protéger les paysages du passé, créer des événements inspirés de notre culture et restaurer les bâtiments dans un futur proche selon les traditions architecturales.

Que nos aïeux nous inspirent!

Pour retrouver une atmosphère unique, nous devons :

- Préserver et mettre en valeur l'authenticité des paysages naturels et architecturaux du territoire;
- Soutenir en priorité les événements artistiques et les prestations culturelles rattachés à l'esprit du lieu;
- Restaurer et développer le « cœur du village » de Percé en conformité avec l'architecture vernaculaire.



Les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années, école Assomption, Val-d'Espoir, *La Légende du Rocher Percé*, murale, peinture sur plâtre en relief, 102 x 152 cm, 1990-1991, collection : Musée Le Chafaud.



AXE 3 Le soutien à la création et à ses manifestations

Améliorer les conditions de pratique et de diffusion artistiques

Selon l'inventaire réalisé pour l'élaboration de la présente politique, le nombre d'artistes professionnels pratiquant dans notre ville est exceptionnellement élevé. L'attrait de Percé pour les artistes et auteurs de tous horizons a fait de notre territoire une destination artistique internationale bien avant le tourisme de masse. Mis à part le patrimoine naturel et architectural, ce sont, en grande partie, les artistes et leurs œuvres qui ont créé l'image mythique de Percé.

Par ailleurs, tous les Québécois n'ont pas développé d'habitudes de consommation vis-à-vis l'art contemporain. Les pratiques de fréquentation des galeries et les pratiques d'achat d'œuvres d'art ne sont pas courantes ni valorisées auprès de la population. Il n'y a pas de tradition culturelle à cet égard ni de mécénat dirigé vers le monde des arts visuels. Le marché de l'art au Québec reste faible.

Voilà pourquoi la Ville et la communauté doivent :

- Favoriser la mise en valeur d'œuvres originales ou à tirage limité d'artistes percéens;
- Promouvoir et encourager l'acquisition d'œuvres de créateurs de Percé;
- Soutenir les artistes, les artisans et les organismes artistiques.

Soutenir le développement des arts et des lettres

Le milieu des arts et des lettres regroupe les domaines des arts de la scène, arts multidisciplinaires, littérature, arts visuels, arts médiatiques et métiers d'art. Ce milieu fait preuve de capacités créatrices; plusieurs représentants lui permettent de rayonner à l'extérieur de la région et de s'affirmer comme résidents d'un territoire magnifique et grandiose. Cependant, pour développer les arts et les lettres, la coordination de l'ensemble des activités du territoire s'avère essentielle, tout comme son intégration à l'ensemble des projets de développement de Percé.

De plus, la Ville reconnaît que les œuvres et les activités des artistes et des créateurs de Percé constituent les moteurs de la vie culturelle, tout autant que des motifs de fierté, des modèles d'excellence et une source d'inspiration pour l'ensemble des citoyens.

« Un paysage attire, par exemple, dans la mesure où quelque chose de plus, par rapport à ses contenus tangibles, a été investi. Ce quelque chose de plus, c'est une représentation symbolique, la plus généralement offerte par un ou des artistes. » (4)

Pour connaître un développement durable, nous devons :

- Assurer les ressources humaines nécessaires au développement culturel;
- Appuyer les organismes artistiques et culturels dans leur développement;
- Reconnaître publiquement les succès des artistes et des organismes culturels.



AXE 3 Le soutien à la création et à ses manifestations

Favoriser la concertation, le partenariat et la collaboration entre les différents acteurs du développement

Notre vivacité culturelle, c'est d'abord chacun d'entre nous. C'est le fruit de nos efforts conjugués dans le même sens; c'est notre volonté commune. Comme tous les projets collectifs, cette politique de développement culturel ne pourra se réaliser que par la concertation. L'expression « se concerter » signifie « se mettre d'accord, s'entendre pour agir de concert ». Et un développement harmonieux passe nécessairement par la création d'une vision commune. Un comité culturel s'avère donc essentiel pour représenter son milieu et mettre en lien tous les intervenants municipaux, scolaires, touristiques, sociaux, économiques, etc.

L'établissement de partenariats entre divers secteurs de la communauté sert au premier chef les partenaires impliqués, bien sûr, mais rapporte aussi beaucoup à l'ensemble de la communauté. Le partenariat permet également d'innover et de créer de nouvelles formes d'aide financière.

Pour réaliser cette politique culturelle, nous devons :

- Reconnaître au Comité d'élaboration de la politique culturelle le mandat de mettre en œuvre l'application de la présente politique culturelle, d'élaborer des plans d'action et de conseiller la Ville en matière de développement culturel;
- Promouvoir la concertation entre les représentants des milieux culturel, éducationnel, touristique, économique et social;
- Explorer avec nos partenaires de nouvelles sources de financement et de nouvelles avenues de développement culturel.



Terre cuite (détail d'une création collective), 20 x 20 cm, œuvre d'Alexendra Després, 5^e année, école Saint-Michel-de-Percé, réalisée dans le cadre de la *Semaine des arts à l'école*, 2009.

RÔLE DE LA VILLE

La culture a toujours été prédominante dans le développement et le rayonnement de chacune des grandes étapes de Percé, de tout temps un haut lieu artistique de la Gaspésie. Compte tenu de cette prédominance, le rôle essentiel de la Ville en est un d'avant-gardisme dans l'attention à accorder à l'effet de la culture sur un véritable art de vivre percéen. Ainsi, il incombe à la Ville, en qualité de maître d'œuvre, d'agir avec sagacité et vigilance dans la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine exceptionnel dont les multiples aspects façonnent la richesse culturelle notoire de ce fief artistique. De plus, il échoit impérativement à la Ville, en qualité de chef de file, d'œuvrer avec clairvoyance et dynamisme à l'instigation et à l'essor d'une culture en accord avec ce lieu où souffle l'esprit.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui, par l'intermédiaire du programme Villes et villages d'art et de patrimoine, nous a donné les moyens de colliger les aspirations de ceux et celles qui souhaitent mettre en valeur la culture percéenne.



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Denis Cain

Conseillers : Normand Bond, Mario Cloutier, Anita Collin, Alex Dubé, Desneiges Duguay, Sylvaine Lapointe, Danielle Thivierge

RÉFÉRENCES

- (1) *Un regard neuf sur le patrimoine culturel, Cahier de consultation*, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2007, p. 9 et 19.
- (2) Serge Gagnon, « Attractivité touristique et "sens" géo-anthropologique des territoires », *Téoros*, vol. 26, no 2, été 2007, p. 5.
- (3) Conseil international des Monuments et des Sites, « Déclaration de Québec sur la sauvegarde de l'esprit du lieu », oct. 2008, p. 2-3.
- (4) Serge Gagnon, op.cit.

MEMBRES DU COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Martin Boucher (Wazo), métiers d'art
Renée Clavet, arts visuels
Lucille Despard, littérature et éducation
Louiselle La Brie, agente culturelle
Jean-Louis Lebreux, musée et patrimoine

Lison Grenier, arts de la scène
Sylvaine Lapointe, conseillère municipale
Simon Poirier, arts médiatiques
Louis-Daniel Vallée, métiers d'art

Merci à Gabrielle Paquette, agente du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, région Gaspésie.



ÉQUIPE DE PUBLICATION

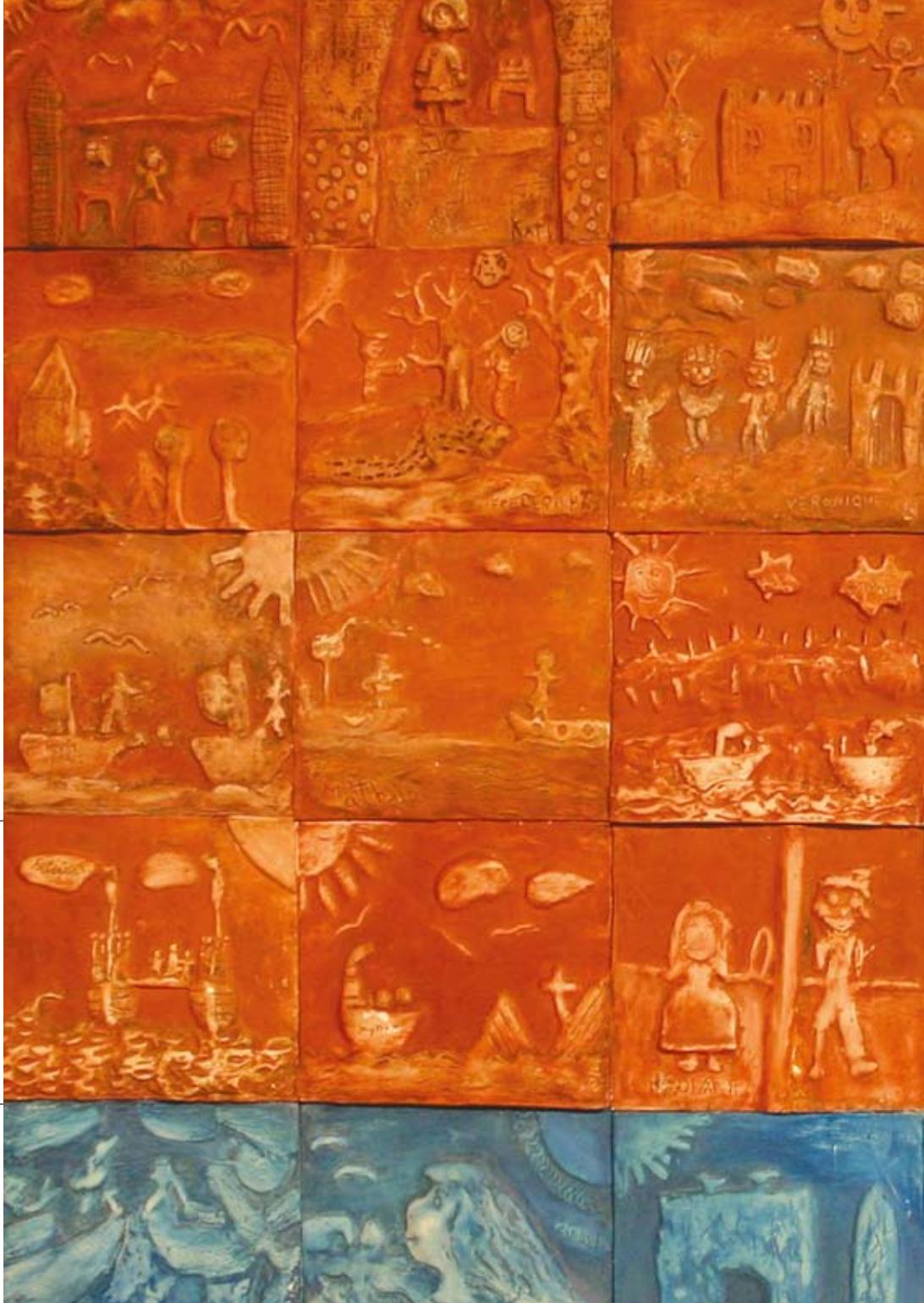
Louiselle La Brie : direction, coordination et rédaction
Jean-Louis Lebreux : rédaction et recherche iconographique
Gauthier Communications : révision linguistique
Véronique Lambert, 40 Degrés : conception graphique et mise en page

La Politique culturelle de Percé est publiée par :

La Ville de Percé Téléphone : 418-782-2933
137, route 132 Ouest Télécopieur : 418-782-5487
Case postale 99 Site Web : www.ville.perce.qc.ca
Percé (Québec) G0C 2L0

Dépôt légal 2009
ISBN 978-2-9805464-1-9

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada



Ville de Percé